



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 27 septembre 2013** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	19/09/2013
Affichage	19/09/2013

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

THEME : TRAVAUX 2.

**OBJET : LES SALETTES –
TRAVAUX D'URGENCE –
DEMANDES DE
SUBVENTIONS.**

Etaient Présents : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PROREL Alain, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, VALDENAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à FROMM Gérard.
PONSART Marie-Hélène pouvoir à DAERDEN Francine.
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno.
RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, PONSART Marie-Hélène, PEYTHIEU Eric, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Maurice DUFOUR.

Les orages survenus à Briançon les 17 et 27 juillet 2013 ont provoqué des coulées d'éboulis et un comblement partiel de la fosse amont du merlon pare-blocs des Salettes, dans le ravin de la Croix de Toulouse.

Compte tenu de la gravité de la situation et de la présence des nombreuses habitations du quartier du Champ de Mars en contrebas, il convient d'entreprendre des travaux dans les meilleurs délais.

En effet, conformément aux constatations établies par le service départemental R.T.M. (Restauration des Terrains en Montagne), les matériaux stoppés dans la fosse amont du merlon, pour un volume estimé de 250 à 300 m³, doivent être évacués rapidement afin de redonner toute son efficacité à l'ouvrage de protection.

Les travaux de mise en sécurité du merlon des Salettes ont ainsi été estimés à la somme de 9 800,00 € HT, soit 11 720,80 € TTC.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES				RECETTES		
POSTES	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC	ORGANISME	MONTANT	
Curage merlon des Salettes	9 800,00 €	1 920,80 €	11 720,80 €	CONSEIL GENERAL 05	3 920,00 €	40,00%
				CONSEIL REGIONAL PACA	1 960,00 €	20,00%
				ETAT	1 960,00 €	20,00%
				AUTOFINANCEMENT	1 960,00 €	20,00%
TOTAL	9 800,00 €	1 920,80 €	11 720,80 €	TOTAL	9 800,00 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le principe de ces travaux ;
- D'approuver le plan de financement proposé ;
- D'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter les subventions les plus élevées auprès des instances susceptibles de participer au financement des travaux ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 02 OCT. 2013

PUBLIÉ LE 02 OCT. 2013

NOTIFIÉ LE 04 OCT. 2013